

UNION EUROPÉENNE

DÉCLARATION ÉCRITE – ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD - 7 OCTOBRE 2020

DÉCLARATION DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF DE LA COMMISSION EUROPÉENNE VALDIS DOMBROVSKIS

Gouverneur représentant l'Union européenne

1. L'Union européenne (UE) est reconnaissante à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de même qu'au personnel de la BERD, au Conseil d'administration et à la direction pour leurs efforts intensifs afin de permettre que se tienne l'Assemblée annuelle 2020 sous une forme virtuelle en pleine pandémie de COVID-19.
2. La pandémie de COVID-19 représente un défi sans précédent pour les populations et les économies d'Europe, de son Voisinage et du reste du monde. La pandémie est loin d'être terminée et il est indispensable que la BERD canalise son soutien vers tous ses pays d'opérations qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché, tandis qu'ils luttent contre les impacts économiques et sociaux de la COVID-19.
3. En 2019, la BERD a encore obtenu d'excellents résultats, atteignant ses objectifs en matière de transition, tout en restant rentable et en réalisant des investissements record au cours de l'exercice.
4. Tout au long de 2019, la mobilisation conjointe UE-BERD s'est élargie et approfondie. En 2019, l'UE a appuyé les activités de la BERD à concurrence de plus de 378 millions d'euros et représenté 50 % du financement des donateurs de la BERD. Ce soutien a aidé à faire avancer les priorités à l'appui de la transition dans tous les pays d'opérations de la Banque. La présence locale et le modèle opérationnel de la BERD, conjugués au soutien apporté par le budget de l'UE, ont aussi encouragé l'engagement financier du secteur privé à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE. Dans le cadre des actions qu'elle mène dans les pays d'opérations de la BERD, l'UE compte sur la complémentarité de la Banque, qui peut apporter son approche reposant sur des valeurs, sa solidité financière, sa focalisation sur le secteur privé et son expérience du dialogue sur les politiques à mener, y compris à l'appui de la réponse à la COVID-19 : Équipe Europe.
5. L'UE, qui soutient le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25, est favorable à ses trois thèmes transversaux que sont i) la transition verte, ii) l'égalité des chances, et iii) la transition numérique, qui correspondent bien aux objectifs et à la stratégie de reprise de l'UE.
6. L'UE considère qu'il importe pour la BERD, lors de la mise en œuvre du CSC, de capitaliser sur ses avantages comparatifs par rapport à d'autres institutions financières internationales en travaillant en étroit partenariat avec elles, et en particulier avec la Banque européenne d'investissement.
7. L'UE se réjouit de l'entrée en vigueur du CSC en même temps que le programme de transition vers une économie verte (TEV) 2021-25, approuvé par le Conseil d'administration de la Banque plus tôt cette année. L'UE est tout particulièrement satisfaite de l'objectif de consacrer une part supérieure à 50 % des financements de la BERD à l'économie verte d'ici 2025 et de la voie tracée pour permettre aux opérations de la BERD de s'aligner pleinement sur l'Accord de Paris. L'UE encourage la BERD à continuer de se montrer ambitieuse dans ces deux domaines et de refléter, dans l'évaluation de ses activités, la taxonomie de l'UE pour le financement durable. L'UE a en outre hâte de renforcer sa coopération avec la BERD concernant le Plan de relance européen, son projet de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050 en transformant les problèmes climatiques et environnementaux en opportunités, et sa volonté de rendre la transition équitable et inclusive pour tous.
8. L'UE accueille favorablement la confirmation dans le CSC que la décision du moment de la gradation d'un pays d'opérations, et par conséquent de sa renonciation aux ressources de la BERD, est un choix qui relève du pays même. Dans ce contexte, l'UE soutient le projet de la BERD de concevoir une meilleure approche opérationnelle post-gradation afin de consolider l'appui accordé à tout pays souhaitant s'engager dans la phase de gradation, tout en permettant à un pays en phase de gradation de pouvoir plus facilement accéder de nouveau aux ressources de la BERD en périodes de crise.

9. L'UE continue d'appuyer l'expansion potentielle de la BERD à de nouveaux pays dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen qui sont déjà dans la portée géographique de la Banque et espère assister dès que possible à l'apparition de nouveaux membres et pays d'opérations. Dans ce contexte, l'UE se réjouit de la décision du Conseil des gouverneurs en juillet 2020 d'admettre l'Algérie en tant que membre de la BERD.
10. L'UE est satisfaite de constater que la BERD continue de voir un intérêt stratégique dans l'exploration de futures options d'expansion limitée et progressive vers un certain nombre de pays d'Afrique ou d'autres régions qui sont étroitement intégrés à la portée géographique actuelle de la Banque. Les gouverneurs sont censés réétudier cette question lors de l'examen du CSC qui doit avoir lieu lors de l'Assemblée annuelle 2022 de la BERD, une fois que le plein impact de la pandémie de COVID-19 et le résultat des discussions sur l'architecture financière européenne du développement seront plus clairs. L'UE soutient aussi la demande d'accession au statut de membre de l'Irak.
11. Dans une perspective plus éloignée, 2020 et 2021 resteront des années difficiles pour la BERD et ses pays d'opérations. La réponse de la Banque à la pandémie de COVID-19 par son Fonds de solidarité et son Mécanisme de résilience pour faire face à la COVID-19 a apporté à ses clients existants un appui à la fois rapide et efficace. Durant les premières années du CSC, il est essentiel que la BERD continue de se concentrer sur ses clients pour leur permettre d'affronter l'impact de la crise en les aidant à continuer de prêter, d'investir et d'ajuster afin d'émerger plus vite et plus forts de ce choc. Un soutien par des investissements sous forme de participations et des financements des échanges accordés aux petites et moyennes entreprises sont des exemples de l'expertise de la BERD qui sont particulièrement pertinents pour répondre à l'impact économique de la COVID-19. La pandémie a aussi montré la nécessité d'investir dans le personnel et les infrastructures informatiques de la Banque. L'apport de ressources adéquates pour mettre en œuvre le CSC, accompagné d'une priorisation et d'une approche efficiente, seront par conséquent des aspects essentiels des plans de mise en œuvre de la stratégie (PMS) de la BERD qui feront l'objet d'une décision annuelle du Conseil d'administration de la BERD.
12. L'UE apprécie que la Banque dispose du capital nécessaire pour mener à bien son mandat et soutenir la transition dans ses pays d'opérations tout au long des cinq ans que couvre le CSC, et confirme l'importance qu'elle attache à la note AAA de la BERD, qui s'appuie sur le solide soutien de ses actionnaires.
13. Tandis que la BERD continue de mener à bien son mandat en faveur de la transition, les normes opérationnelles les plus rigoureuses devraient être maintenues, notamment en veillant à la conformité des projets de la BERD aux normes les plus rigoureuses de l'UE et à l'échelon international, y compris dans des domaines comme une bonne gouvernance fiscale, la lutte contre blanchiment de capitaux, la passation de marchés et le commerce international.
14. L'UE est certaine que la BERD peut tirer parti des opportunités d'une coopération commune dans les années et à venir, à mesure que la Banque met en œuvre son CSC et que l'UE accorde un appui supplémentaire au moyen de son Cadre financier pluriannuel (CFP).